

Mobilité internationale et conscience écologique

Comment les expatriés résolvent-ils cette équation ?



Résultats de la 4ème enquête Baromètre 2022 Expat Communication conduite en septembre 2022 auprès de 2114 participants

expatriés depuis **12,8 ans**
dont **42%** depuis plus de **10 ans**
dans **128 pays** différents



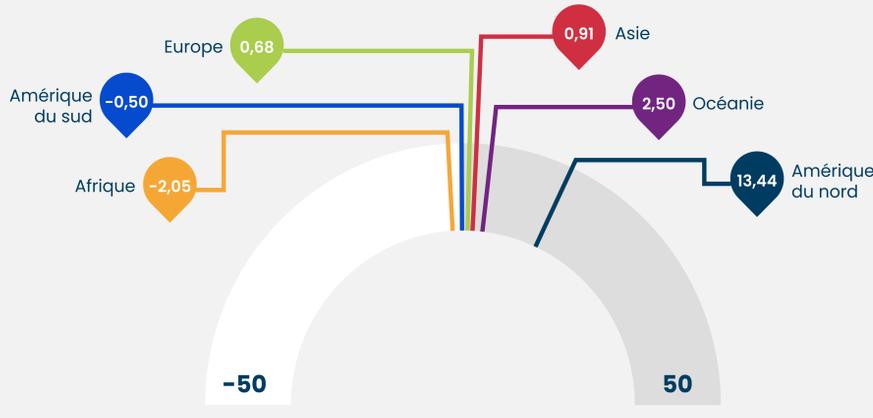
Si **89%** des expatriés interrogés s'estiment au fait des questions relatives aux enjeux écologiques, **51%** concèdent toutefois que l'expatriation ne facilite pas la réduction de leur impact environnemental

En cause principalement :

- Les trajets entre pays d'origine et pays d'expatriation
- La mobilité dans le pays d'accueil, d'autant plus quand celui-ci est très étendu
- La consommation numérique
- Les infrastructures énergétiques du pays d'accueil (absence de transport en commun, faible choix de fournisseurs d'énergie, absence de filière de recyclage etc.)
- La part des biens de consommation disponibles issus de l'importation

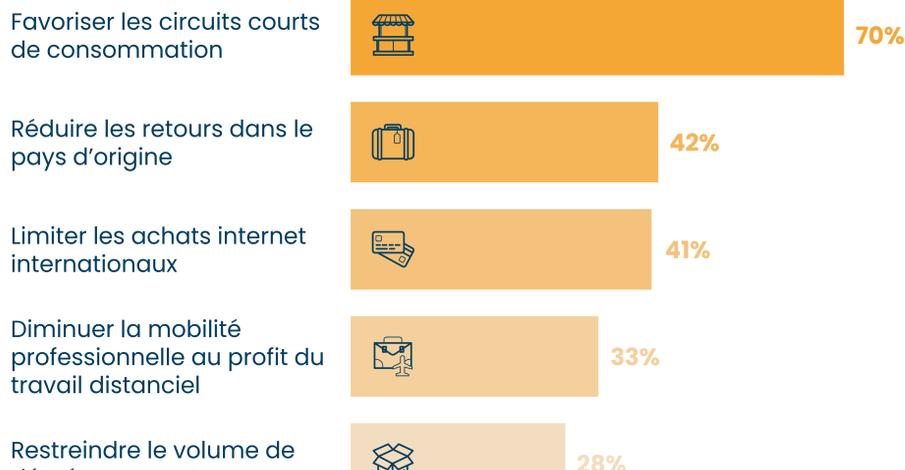
Globalement, l'expatriation génère selon eux une augmentation de leur empreinte carbone de **+ 2 points**

Mais cette moyenne cache d'importantes disparités régionales :



70% ne s'estiment toutefois pas jugés par les autres relativement à leur empreinte carbone.

Plusieurs leviers éco-responsables sont identifiés par les expatriés afin de compenser leur impact environnemental



Mais aussi privilégier :

- La mobilité locale douce
- Les énergies renouvelables
- Le tri et le recyclage

Des ambitions qui se confrontent parfois à des politiques locales jugées encore insuffisantes (44%), quoiqu'en pleine évolution positive au moins pour moitié d'entre elles.

64 % pensent aujourd'hui que les conditions climatiques et environnementales doivent être un critère déterminant de choix du pays d'expatriation, notamment du fait de leurs conséquences pour la santé

Et **49 %** disent pouvoir, à l'avenir, refuser une expatriation dans un pays qui n'est pas aligné avec leur conscience écologique



Expert en protection des expatriés depuis 40 ans, **APRIL International** vous accompagne à toutes les étapes de votre vie à l'étranger :

- ✓ Choix d'une assurance santé internationale adaptée à votre pays de destination (risques sanitaires, système de santé, coût des soins) et à vos besoins ;
- ✓ Mise à disposition d'un réseau de partenaires locaux de santé à qui s'adresser en toute confiance ;
- ✓ Téléconsultation médicale gratuite 24/7, dans la langue de votre choix ;
- ✓ Tiers-payant ;
- ✓ Démarches simplifiées grâce à l'application Easy Claim ;
- ✓ Disponibilité de nos conseillers multilingues pour toute question : préparation de votre départ, séjour, retour dans votre pays d'origine...